

ÉDITORIAL

Synergies Chili, en tant que publication associée au *GERFLINT* (Groupe d'Études pour la Recherche du Français Langue Internationale), est une revue intégrée au réseau actuellement composé de plus de 26 pays, et dédiée à la production académique - scientifique dans le domaine de la didactologie des langues et cultures.

Pour aboutir à son but principal, celui d'offrir, promouvoir et partager un espace de réflexion ouvert tant à la théorie généraliste qu'aux résultats d'expériences méthodologiques provenant des processus d'enseignement-apprentissage, dans le volume 1, la thématique a été centrée sur le *Plurilinguisme et l'écologie des langues dans le monde* ; dans le volume 2, il nous a paru intéressant de faire un apport à la thématique *Langues, cultures et nouvelles technologies*, en essayant de répondre à la question *résistance ou intégration ?*; la thématique du volume 3 *Pluralité linguistique et approches culturelles* apparaît ainsi à son tour comme un thème fédérateur dans la mesure où il montre, en théorie et en pratique, qu'une éducation aux langues et aux cultures passe d'abord par le partage d'autres valeurs, d'autres formes de penser. L'Annexe au volume 3 intitulé *Francophonie : des questions vives pour le temps présent* approfondit cette thématique avec, entre autres articles, les pistes de lecture de la Méthode d'Edgar Morin.

La publication du volume 4 de *Synergies Chili* centré sur la thématique *Politiques linguistiques pour le développement national*, est revêtue d'une spéciale signification pour la société chilienne, puisque grâce à la contribution de chercheurs nationaux et internationaux, nous espérons pouvoir faire un apport à l'actuel débat sur la Loi Générale d'Éducation dans le domaine des langues étrangères et indigènes.

Dans son article *L'interlocution dans ses espèces d'espaces (ou le paradoxe de Ptolémée)* Patrick Chardenet soutient que le développement de l'humanité repose en grande partie sur la fonction politique du langage et sur la diversité de ses sources de savoir qui en ont permis son organisation. Mais ce mouvement structurant a, dans le même mouvement, imposé ses territoires, ses valeurs, ses institutions et les frontières qui déterminent les limites et les références de l'activité et de l'identité. Les politiques linguistiques exprimées ou sous-jacentes, se sont construites sur ce fondement territorial.

Le Chili, pays bilingue espagnol-anglais ou plurilingue ? La formulation de politiques linguistiques pour un pays comme le nôtre doit commencer par établir ce que les natifs d'une langue veulent en faire. On requiert parallèlement que les institutions ayant l'autorité suffisante pour formuler ces politiques soient conscientes de la réalité linguistique existante dans le pays.

Dans ce sens, la convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, spécifie que la diversité linguistique constitue un élément fondamental de la diversité culturelle. On y demande expressément aux gouvernements qui ont approuvé la convention de l'Unesco sur la diversité culturelle de prendre les mesures nécessaires et de mettre en place des dispositifs à cet effet.

Pour fonder les buts relatifs à l'enseignement des langues, il faut considérer tout d'abord que l'essentiel ce ne sont pas les langues, mais ceux qui les parlent ; que ce n'est pas la diversité de langues dans un territoire donné, mais la différenciation de langues utilisées par les personnes c'est-à-dire la diversité de registres de langues utilisés par les individus. À cet égard, la politique proposée par le Conseil de l'Europe met en valeur et développe les compétences plurilingues des personnes. Cette politique se fonde sur le fait que le plurilinguisme est une notion qui contient à la fois des dimensions psico-cognitives et didactiques, politiques et éducatives, qui peuvent constituer les buts communs pour les politiques linguistiques éducatives, conforme aux valeurs définies conjointement par les états membres.

Nous considérons que les langues appartiennent au patrimoine de l'humanité; que les langues ne sont pas seulement des outils commerciaux mais qu'elles sont aussi porteuses d'identités et de valeurs; que les processus de mondialisation représentent un défi pour la subsistance de la diversité linguistique; que l'enseignement d'une seule langue étrangère privilégie dans les faits l'enseignement des modèles véhiculés par cette langue et que la possibilité de choisir une expression culturelle fait partie de la liberté fondamentale de l'individu; et que tout État a le droit de promouvoir sa culture et sa ou ses langue(s).

La thématique de ce présent volume est aussi très pertinente avec l'actuelle situation linguistique - culturelle qui vit le Chili, comme conséquence de son vaste processus volontaire d'intégration aux marchés mondiaux, au moyen de la signature de Traités de Libre Commerce.

Déjà en 1994, la Société Chilienne de Linguistique analysait, dans son congrès **Pluralisme linguistique, éducation et développement national**, la situation critique de l'enseignement des langues étrangères dans l'éducation chilienne, en réitérant la détérioration progressive de la qualité de ses acquis, la diminution du nombre de langues enseignées, ainsi que le manque d'une politique nationale à ce sujet.

La situation du pays et du monde ne cesse d'évoluer et, bien que le diagnostic effectué à l'époque reste en vigueur, il n'est plus possible d'apprécier de la même manière la situation et les solutions proposées.

Oscar Valenzuela
Rédacteur en Chef Synergies Chili